

Code d'éthique de MAPS Canada

Préambule

Afin de protéger la sécurité et le bien-être des participants, le Code d'éthique de MAPS pour la thérapie psychédélique décrit les principes éthiques qui régissent les décisions de traitement prises par les fournisseurs de thérapie psychédélique dans le cadre d'un protocole MAPS.

En tant que fournisseurs de thérapie, il est de notre responsabilité individuelle et collective de respecter les normes les plus élevées d'intégrité et de conduite éthique. Nous acceptons de pratiquer la thérapie psychédélique dans le cadre de nos compétences et conformément au présent Code. Nous traitons directement les préoccupations relatives aux questions éthiques et utilisons le jugement clinique, la supervision et la consultation lorsque des dilemmes d'éthique se posent.

La pratique de la thérapie psychédélique vise à fournir un environnement de sécurité et de soutien à une personne pour s'engager avec son intelligence de guérison intérieure, sa sagesse innée et sa capacité d'évoluer vers l'intégrité et le bien-être. Nous agissons dans l'esprit de service pour soutenir la connexion de chaque participant à sa propre intelligence de guérison intérieure. Nous nous consacrons à l'établissement de relations thérapeutiques basées sur la confiance, le soin et l'ajustement, et à soutenir l'expérience de développement de la participante.

Cette modalité implique un travail profond avec le traumatisme et l'attachement, ainsi que des états non ordinaires de conscience; par conséquent, la thérapie psychédélique comporte des considérations éthiques uniques.

Ces considérations comprennent le potentiel d'une plus grande suggestibilité des participants, la nécessité particulière de sensibilisation à l'égard du consentement et la probabilité d'un transfert et de contre-transfert plus solides et plus complexes. Compte tenu des considérations particulières de cette modalité, nous prenons au sérieux notre obligation de garantir la sécurité des participants. Ce travail exige une qualité élevée de présence, tendant au processus de manière cohérente tout au long des séances de thérapie psychédélique, ainsi que pendant les phases de préparation et d'intégration.

Afin de fournir des soins impeccables et d'évoluer éthiquement, nous nous engageons dans des pratiques d'auto-santé, de croissance et de auto-examen, en alignement avec notre propre intelligence de guérison intérieure. Nous donnons et recevons des commentaires de mentors et de collègues et participons à l'éducation continue. Cette modalité est fondée sur les pratiques des guérisseurs, des explorateurs, des chercheurs et des traditions autochtones qui remontent à des siècles. Nous honorons ces contributions et reconnaissons le privilège de travailler avec des états de conscience extraordinaires. La capacité de participer à ces pratiques de guérison, aussi anciennes qu'elles soient novatrices, est à la fois un don et une responsabilité.

En fin de compte, nous imaginons un monde où tous les gens peuvent avoir accès à la guérison. Nous considérons les défis des participants, ainsi que leur croissance, dans un plus grand réseau de relations, en reconnaissant que le traumatisme, tout comme la guérison, est transmis entre les personnes, à travers les cultures, et à travers des générations. Nous visons à valider et à soutenir la sagesse intrinsèque et l'intelligence de guérison chez les autres comme chez nous-mêmes, au service de la guérison collective, de la libération et d'un engagement accru dans la plénitude de la vie.

1. Sécurité

Nous nous engageons à assurer la sécurité des participants à l'étude, des patients et des clients.

- Nous veillons à ce que les candidats soient médicalement et psychologiquement admissibles avant leur inscription au traitement. Un candidat admissible est celui qui dispose des ressources nécessaires pour s'engager dans le traitement, idéalement incluant des personnes de soutien dans leur vie et un environnement de vie stable et sûr.
- Nous menons un dépistage approfondi et complet et la préparation avec chaque participant.
- Avant de commencer le traitement, nous fournissons aux participants des informations claires sur la disponibilité, le soutien de secours et les contacts d'urgence.
- Nous jouons un rôle actif dans la prévention des dommages physiques et psychologiques. Nous travaillons avec le personnel médical pour surveiller les signes vitaux et l'hydratation, prévenir les blessures physiques ou les chutes, et évaluer le suicide et les dommages à soi. Nous fournissons des directives claires si nécessaire pour éviter des dommages imminents.
- Nous informons les participants des mesures que nous prendrons pour assurer leur sécurité. Nous demandons aux participants de ne pas partir pendant les séances de médecine et de suivre les instructions qui leur sont données.
- Nous sommes réactifs en cas de crise de participant pour la durée du temps que le participant est dans nos soins professionnels. Nous avons préparé un plan de réponse à la crise.
- Si une urgence médicale survient pendant les séances ou dans l'établissement de traitement, nous répondons immédiatement en contactant les services d'urgence locaux.
- Nous informons les participants de l'étendue de notre disponibilité entre séances. Nous fournissons aux participants des ressources locales appropriées pour communiquer en cas d'urgence ou pendant les périodes où nous ne sommes pas disponibles.
- Nous fournissons des soins cohérents aux participants. Nous n'abandonnons jamais un participant. Nous procédons à une résiliation appropriée, avec des préparatifs si possible, et fournissons des renvois à d'autres fournisseurs si nécessaire.
- Nous fournissons une intégration complète après la session.
- Nous respectons les lois et les prescriptions relatives au stockage et à la sécurité des médicaments psychédéliques.

2. Confidentialité

Nous respectons la vie privée des participants et respectons les normes professionnelles de confidentialité.

- Nous ne divulguons pas d'informations sur les participants sans leur autorisation expresse, sauf lorsque mandaté.
- Nous restons informés des pratiques de confidentialité et nous conformons à toutes les lois et règlements applicables en matière de protection de la vie privée.
- Nous obtenons l'autorisation des participants avant de partager leurs renseignements d'identification dans le cadre de consultations ou de supervision.
- Nous discutons des limites de confidentialité avec les participants au cours du consentement éclairé et divulguons les obligations que nous avons pour divulguer des informations en tant que reporter autorisé ou pour traiter des questions de sécurité.
- Lorsque nous sommes tenus de divulguer des informations sur les participants, nous respectons toutes les lois et règlements pertinents et fournissons le minimum d'informations nécessaires. Nous informons les participants de la publication de leurs renseignements lorsque cela est possible et autorisé.
- Nous établissons des accords avec les participants sur les moyens de communication acceptables et préférés, tels que laisser des mails vocaux, envoyer des messages texte, des heures de contact et des temps de réponse.
- Nous conservons en toute sécurité les dossiers de traitement et les enregistrements de session. Nous réagissons rapidement aux violations de la confidentialité.
- Nous recherchons un conseiller juridique si nécessaire pour maintenir la confidentialité des participants.

3. Transparence

Nous respectons le droit de chaque participant de faire des choix éclairés.

- Nous incluons les participants dans les décisions concernant leur traitement.
- Nous obtenons le consentement éclairé avant de commencer un nouveau traitement ou une nouvelle technique.
- Nous respectons le choix de chaque participant de retenir ou de retirer son consentement à tout moment.
- Nous informons les participants de toutes les procédures de traitement, y compris une description précise des médicaments utilisés, des risques et des avantages potentiels, et des options de traitement alternatives.
- Nous représentons avec précision nos antécédents et notre formation en utilisant des termes appropriés conformément aux lois applicables et au code professionnel.
- Nous informons les participants des frais de traitement et du processus de collecte du paiement avant de fournir un service facturable.
- Nous informons les participants et toutes les personnes qui seront présentes de tout enregistrement audio ou vidéo; nous décrivons le but de l'enregistrement et comment les enregistrements seront stockés et utilisés. Nous obtenons le consentement de toutes les personnes présentes avant les séances d'enregistrement. Nous obtenons une autorisation explicite, décrivant l'utilisation spécifique, les destinataires autorisés et les conditions de diffusion, du participant et de toutes les personnes identifiables avant de publier des

enregistrements audio ou vidéo.

- Nous obtenons le consentement éclairé pour tout type de contact physique qui pourrait être inclus dans le traitement. Nous informons les participants qu'il peut arriver que nous ayons besoin de faire un contact physique pour assurer leur sécurité, par exemple lorsqu'ils prennent leur vitale, les conduisent aux toilettes ou empêchent une chute. Outre la prévention d'un danger immédiat, tout contact physique est à des fins thérapeutiques et est facultatif; le participant peut révoquer son consentement au contact à tout moment.
- Nous informons les participants à l'avance de la présence éventuelle ou prévue d'assistants, de fournisseurs, d'observateurs ou de tout autre personnel qui peut faire partie du traitement ou avoir accès à des informations d'identification du patient. Nous respectons le droit du participant de s'opposer à la présence d'autres personnes qui ne sont pas indispensables au traitement.
- Nous discutons du processus de résiliation avec les participants à l'admission.
- Nous déterminons quand nous ne sommes pas en mesure de fournir des soins cliniquement appropriés et informons les participants que nous devons arrêter le traitement et les renvoyer à d'autres fournisseurs.

4. Alliance thérapeutique et confiance

Nous agissons conformément à la confiance que les participants nous ont accordée.

- Nous aspirons à créer et maintenir une alliance thérapeutique fondée sur la confiance, la sécurité et des accords clairs, afin que les participants puissent s'engager dans l'exploration intérieure et la guérison relationnelle.
- Nous respectons l'intelligence de guérison intérieure des participants pour guider leur expérience.
- Nous respectons l'autonomie de chaque participant pour prendre des décisions dans sa vie et donner un sens à ses expériences.
- Nous reconnaissons que le processus de guérison est profondément personnel et que chaque participant a des besoins uniques en matière de traitement et de soutien.
- Nous accordons la priorité aux besoins thérapeutiques des participants et aux objectifs de traitement.
- Nous traitons les personnes qui reçoivent des services ou s'adressent à des services avec respect, compassion et humilité.
- Nous maintenons fermement la responsabilité de maintenir des limites professionnelles claires.
- Nous reconnaissons la différence de pouvoir inhérente entre les fournisseurs de thérapie et les participants et agissons avec conscience au service de l'autonomisation des participants.
- Nous examinons nos propres contre-transferts et préjugés inconscients.
- Nous évitons d'entrer dans des relations doubles susceptibles de conduire à une dégradation du jugement professionnel ou à l'exploitation. Dans les cas où il y a une double relation, nous accordons une attention particulière aux questions de confidentialité, de confiance, de communication et de frontières, et recherchons une surveillance au besoin.
- Nous utilisons un jugement prudent sur la poursuite de l'interaction avec les participants

existants ou précédents en dehors du traitement.

- Lorsque nous traitons des couples ou des familles, nous considérons les conflits d'intérêts potentiels, divulguons les politiques relatives à la communication d'informations entre les membres de la famille et discutons des plans de soins et de traitement continus.
- Lorsque nous travaillons avec les participants à une étude de recherche, nous nous efforçons de fournir un bénéfice thérapeutique tout en suivant le protocole scientifique.

5. Toucher thérapeutique

Lorsque nous utilisons le toucher dans notre pratique, nous obtenons toujours le consentement et n'offrons le contact qu'à des fins thérapeutiques.

- Nous ne proposons des techniques, telles que le toucher, que si elles sont dans le cadre de notre pratique et de notre compétence.
- Lorsque le toucher fait partie de notre pratique, nous discutons du consentement au toucher pendant l'ingestion, en détaillant l'objectif du toucher thérapeutique, comment et quand le contact pourrait être utilisé et où sur le corps, les risques potentiels et les avantages du contact thérapeutique et qu'il n'y aura pas de contact sexuel.
- Nous obtenons le consentement pour le contact avant l'ingestion du médicament par le participant.

En plus de protéger le corps d'une personne contre les dommages imminents, tels que la capture de la chute, l'utilisation du toucher est toujours facultative, selon le consentement du participant.

- Nous discutons à l'avance des mots et des gestes simples et spécifiques que le participant est disposé à utiliser pour communiquer au sujet du toucher pendant les séances de thérapie. Par exemple, les participants peuvent utiliser le mot « stop » ou un geste de main indiquant stop, et le toucher s'arrêtera.
- Nous pratiquons le discernement avec le toucher, en utilisant le jugement clinique et en évaluant notre propre motivation lorsqu'on considère si toucher un participant est approprié.

6. Frontières sexuelles

Nous n'engageons pas de contacts sexuels avec les participants. • Nous assumons la responsabilité de maintenir des limites professionnelles claires.

- Nous ne nous engageons pas à des rapports sexuels, à un contact sexuel ou à une intimité sexuelle avec un participant, un ex-participant, son conjoint ou partenaire, ou un membre de sa famille immédiate, à tout moment pendant le traitement ou après la cessation.
- Nous nous engageons à examiner notre propre contre-transfert sexuel, à ne pas agir de manière à créer de l'ambiguïté ou de la confusion au sujet des frontières sexuelles, et à chercher une surveillance si nécessaire.
- Nous respectons l'identité et l'expression sexuelles des participants et validons les

processus des participants qui peuvent être liés à la sexualité et à la guérison sexuelle.

- En tant que représentants de ce travail, nous visons à maintenir des frontières sexuelles et une éthique claires dans notre vie quotidienne.

7. Diversité

Nous respectons la valeur de la diversité, telle qu'elle est exprimée dans les différents milieux, identités et expériences des participants et des collègues.

- Nous ne tolérons pas la discrimination ni ne la pratiquons sciemment. Nous ne refusons aucun service professionnel à quiconque sur la base de la race, du sexe, de l'identité de genre, d'une expression sexuelle, de la religion, du pays d'origine nationale, de son âge, de ses orientations sexuelles, du handicap ou de son statut socioéconomique.
- Nous prenons des mesures pour examiner nos préjugés inconscients. Nous nous engageons à réfléchir en permanence et à pratiquer la sensibilisation, l'acceptation et le respect.
- Nous faisons tous les efforts raisonnables pour inclure les personnes qui vivent avec des handicaps physiques, mentaux et cognitifs.
- Nous respectons les expériences uniques des participants et pratiquons l'ouverture à leurs valeurs, systèmes de croyances et méthodes de guérison.
- Nous sommes attentifs à l'impact de la dynamique des pouvoirs dans nos relations avec les participants, en particulier lorsqu'il existe des différences de privilèges, de sexe, de race, d'âge, de culture, de formation et/ou de statut socioéconomique.
- Nous nous efforçons d'être honnêtes avec nous-mêmes et les participants sur les limites de notre compréhension, et de maintenir une curiosité et un intérêt authentiques lorsque nous nous rapportons aux expériences des participants.
- Nous visons à fournir des soins informés sur le plan culturel en tenant compte de la culture, de la race, de l'identité, des valeurs, des systèmes de croyances et des traditions des participants.
- Nous nous engageons à approfondir notre compréhension culturelle. Nous nous éduquons sur diverses cultures, identités, valeurs, systèmes de croyances et traditions. Nous nous informons sur les questions sociales, politiques et économiques susceptibles d'avoir un impact sur les participants.

8. Considérations spéciales concernant les états non ordinaires de conscience

Nous prenons en considération des considérations spéciales lorsque nous travaillons thérapeutiquement avec des participants dans des états non ordinaires de conscience.

- Les participants dans des états de conscience extraordinaires peuvent être particulièrement ouverts à la suggestion, à la manipulation et à l'exploitation; par conséquent, nous reconnaissons la nécessité d'une attention accrue à la sécurité, aux frontières sexuelles et au consentement.
- Nous ne nous engageons pas dans des pratiques ou des comportements coercitifs.
- En travaillant avec des états non ordinaires qui peuvent évoquer du matériel inconscient tant pour le participant que pour le fournisseur de thérapie, nous reconnaissons le potentiel de transfert et de contre-transfert plus forts et plus complexes. Par conséquent, nous pratiquons l'auto-MAPS sensibilisation et auto-examen et recherchons la supervision

et l'orientation selon les besoins.

- Nous approchons les expériences des participants avec respect, curiosité et ouverture. Nous suspendons nos propres convictions et opinions et cultivons une perspective élargie qui englobe des États extraordinaires.

9. Finances

Nous entretenons une communication claire avec les participants sur les frais et nous aspirons à accroître l'accès financier aux services.

- Nous divulguons nos frais et nos procédures de paiement avant d'inscrire les participants au traitement.
- Nous encourageons les participants avec des tiers payeurs, y compris le remboursement de l'assurance maladie, les sponsors, et les donateurs, le cas échéant.
- Nous créons des possibilités pour les participants qui ne peuvent pas se permettre le plein coût à l'avance de s'engager dans le traitement, en considérant les frais fondés sur le revenu, l'échelle glissante, le travail pro-bono, la bourse, le parrainage, et les services soutenus par les donateurs.
- Nous n'initions pas ou ne poursuivons pas le traitement uniquement pour le gain financier; nous ne fournissons le traitement que lorsque nous pensons que nos services ont une valeur thérapeutique pour le participant.
- Nous n'acceptons pas d'indemnisation ou de cadeaux pour les renvois. • Nous établissons et maintenons des pratiques commerciales claires et honnêtes.

10. Compétence

Nous pratiquons dans le cadre de nos compétences, de notre formation et de notre expérience spécifique aux populations avec lesquelles nous travaillons et aux modalités que nous proposons.

- Nous représentons notre travail et nos qualifications avec honnêteté et exactitude.
- Nous évaluons à l'entrée si les besoins d'un participant potentiel peuvent être abordés dans le cadre de nos compétences et, si ce n'est pas le cas, nous faisons des références éclairées à d'autres fournisseurs et services.
- Nous nous engageons à un développement professionnel continu, à la recherche d'une supervision et à une éducation continue afin d'améliorer nos compétences et notre présence thérapeutiques.
- Nous maintenons les licences et les certifications en bon état, y compris la ré-certification selon les besoins.

11. Relation avec les collègues et la profession

Nous établissons et entretenons des relations de travail compassionnelles et positives avec nos collègues, dans un esprit de respect mutuel et de collaboration.

- Afin de maintenir la plus haute intégrité dans notre pratique, nous consultons nos collègues praticiens et collaborateurs. Nous nous engageons à demander des commentaires et à être ouverts à les recevoir, ainsi qu'à les offrir quand ils peuvent être nécessaires.

- Si nous sommes confrontés à des décisions éthiques ou à des questions relatives à notre pratique qui ne sont pas suffisamment traitées dans les directives de ce Code, nous rechercherons la consultation de collègues ou d'un superviseur.
- Si nous estimons qu'un collègue a agi de manière non éthique ou en violation du présent Code, nous prenons des mesures raisonnables et opportunes. Nous discutons directement des préoccupations éthiques avec nos collègues. Lorsqu'une violation de l'éthique a causé ou est susceptible de causer des dommages importants ou lorsqu'il n'est pas possible de résoudre directement le problème, nous signalons la question au conseil d'administration des licences, à l'autorité institutionnelle, au comité de déontologie et au directeur de la politique éthique de MAPS au (844) 627-7723, à moins que cela ne porte atteinte aux droits de confidentialité.
- Nous représentons la modalité de psychothérapie psychédélique avec professionnalisme et précision lors de la communication avec le public, y compris par le biais des médias, les médias sociaux, et les présentations.

12. Relation à Soi

Nous nous engageons à une réflexion personnelle et professionnelle continue sur l'éthique et l'intégrité.

- Nous nous engageons à une pratique continue de la compassion et de l'auto-enquête.
- Nous recherchons une aide professionnelle et un soutien communautaire pour nos propres défis émotionnels ou conflits personnels, surtout quand, selon nous ou selon des collègues, ils affectent notre capacité à fournir des soins éthiques aux participants.
- Nous souscrivons à la valeur de l'humilité, par respect du pouvoir transformateur des expériences que nous avons le privilège de témoigner et de soutenir, et par respect de la dignité humaine

Traduit par logiciel IA de l'anglais. Le terme de psychothérapie dans le document original a été remplacé par celui de thérapie. Stéphane Rivest, 2024.